

MAIRIE  
DE  
**CHARLY-ORADOUR**  
57640



**ARRÊTÉ MUNICIPAL N°06/2016**  
**En date du 29/03/2016**

**ARRÊTÉ MUNICIPAL PORTANT REGLEMENTATION  
SUR LA CIRCULATION ROUTIERE**

**ROUTE DE METZ**

**DU 29/03/2016 JUSQU'AU 01/04/2016**

Le Maire de Charly-Oradour

VU la loi n°82.213 du 2 mars 1982,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2542-2, L.2542-10 relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police et les articles L.2213-1 et L.2213-2 relatifs aux pouvoirs du Maire sur les voies à l'intérieur de l'Agglomération.

VU le Code de la Route et notamment ses articles R.1<sup>er</sup>, R.26, R.26.1, R.27, R.44 et R.225,

VU l'article R 610-5 du Code Pénal,

VU l'arrêté ministériel du 7 juin 1977 relatif à la signalisation des routes et autoroutes (Ministère de l'Intérieur et Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire),

VU l'arrêté du 4 octobre 1973 du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme portant application de l'article R. 26.1 du Code de la Route,

Vu la demande de Monsieur BIDENBACH Vincent, concernant des travaux de branchements eaux usées et eaux pluviales réalisés par la société BVTP située à Ste Marie aux Chênes, qui débiteront le 29/03/2016 jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2016,

CONSIDÉRANT qu'il convient de prendre les mesures propres à permettre ces travaux et à assurer la sécurité des véhicules,

## **ARRÊTE**

### **ARTICLE 1<sup>er</sup>**

La circulation sera alternée au n°4 bis route de Metz à Charly-Oradour, avec mise en place de feux tricolores

### **ARTICLE 2 :**

Des panneaux de signalisation et des feux tricolores seront installés et ce, à la diligence et sous la responsabilité de la Société BVTP devant effectuer les travaux nécessaires susmentionnés.

### **ARTICLE 3**

Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Vigy, la Police Municipale d'Ennery, Monsieur BIDENBACH Vincent sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CHARLY-ORADOUR, le 29/03/2016

Le Maire,  
René HUBERTY

